



Le modèle colonial britannique et la création du dominion canadien au 19e siècle.

publié le 31/07/2007 - mis à jour le 21/06/2012

Descriptif :

Le but de cet article est de rappeler les conditions de la naissance du dominion canadien en faisant un rappel du contexte et des personnalités importantes de cette époque.

Sommaire :

- Bibliographie

« *Son empire s'étendra aussi d'un océan à l'autre, du fleuve jusqu'aux confins de la terre.* » dit le verset Psaumes, 72 :8.

Cette phrase donne l'idée à un des Pères de la Confédération canadienne, **Sir Léonard Tilley**, de nommer le nouveau pays naissant en 1867 "*confédération*" (aujourd'hui c'est une union de plusieurs États indépendants ayant délégué par traité certaines compétences gouvernementales à un pouvoir central).

Le XIXe siècle est un siècle de révoltes, de révolutions, de changements de régimes politiques ou sociaux et d'apparition de nouveaux pays (Allemagne, Italie, Mexique) à travers le monde.

La France est en cela un exemple. La révolution terminée, Napoléon Ier empereur centralise le pouvoir tout en conservant et poursuivant des acquis de la révolution ; après un retour de la monarchie (Louis XVIII, Charles X), la révolution de 1830 échoue redonnant le pouvoir à Louis-Philippe. La révolution de 1848 interrompant définitivement la monarchie en France et met en place une république éphémère, la deuxième, pourtant porteuse d'espoir et d'acquis sociaux. Cette révolution est confisquée ainsi que de nombreuses avancées sociales par Napoléon III et la bourgeoisie industrielle et financière. La troisième république qui naît dans la douleur (la Commune), ne va s'affirmer qu'en 1875, elle instaure presque définitivement la démocratie en France (parenthèse de Vichy).

L'industrialisation du Canada et le développement du capitalisme conduisent également ce pays vers de nombreux changements. **Les rébellions de 1837-1838 et l'évolution de la vie politique canadienne des années 1840** montrent les changements institutionnels du pays ainsi que la fin de la lutte entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. **Le fédéralisme est en marche à partir de ces années et jusqu'en 1867, date de l'acte de l'Amérique du Nord britannique** [↗](#).

Cet acte de l'Amérique du nord britannique crée un dominion en 1867 pour fondre dans un même ensemble le Québec avec le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Nouvelle Ecosse (4 provinces). Le dominion est un terme désignant un état indépendant et souverain correspondant autrefois aux colonies anglaises, le seul domaine pour lequel il doit en référer à sa métropole est la politique extérieure.

Le nom choisi au départ était le royaume du Canada, mais la crainte du voisin américain en pleine guerre de Sécession et le commerce croissant entre les états américains du nord et les Canadiens poussent les Pères de la Confédération (c'est-à-dire tous ceux qui représentent les colonies de l'Amérique du Nord britannique lors des différentes conférences des années 1860 comme à Charlottetown) à préférer le terme de Dominion.

Le fédéralisme canadien est un des 3 piliers du fonctionnement démocratique de ce pays : il donne un pouvoir bicéphale, l'un au parlement canadien central, et, l'autre aux dix assemblées législatives provinciales pour permettre aux populations anglophones et francophones de cohabiter.

● Bibliographie

► Dickinson J. A et B. Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery,

éditeur : Septentrion, 1992, 382 p.

► Pour l'étude de l'évolution des institutions : voir Careless J. M. S, *The Union of the Canadas : the growth of canadian institutions 1841-1857*,

éditeur : Mc Clelland & Stewart, 1967

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.